



HAL
open science

Qu'est-ce qu'une lettre ? : Lettres ostensibles, ouvertes ou privées dans la correspondance de D'Alembert

Irène Passeron

► **To cite this version:**

Irène Passeron. Qu'est-ce qu'une lettre ? : Lettres ostensibles, ouvertes ou privées dans la correspondance de D'Alembert. Littérales, 2006, p. 59-86. <hal-00361473>

HAL Id: hal-00361473

<https://hal.science/hal-00361473v1>

Submitted on 15 Feb 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Qu'est-ce qu'une lettre au dix-huitième siècle ?

Lettres ostensibles, ouvertes ou privées dans la correspondance de D'Alembert

Quelle est l'identité de celui qui écrit dans les correspondances scientifiques du dix-huitième siècle ? Comment peut-elle s'étendre parfois jusqu'à l'anonymat d'une fonction ou d'un collectif ? Telle qu'elle se construit au dix-huitième siècle, l'identité d'un auteur reconnu comme un scientifique associe en effet à la singularité du nom propre à l'anonymat relatif d'une fonction d'« auteur institutionnel » membre de l'Académie royale des sciences¹ ou secrétaire de l'Académie française².

Comment D'Alembert, « commissaire » – rapporteur dirions-nous aujourd'hui – d'un mémoire présenté à l'Académie des sciences pour expertise et entrant en correspondance avec l'auteur, négocie-t-il compose-t-il son personnage à la fois comme voix anonyme de l'expertise scientifique et personne interpellée à titre privé ? Occupe-t-il une position intermédiaire, simple projection sur le champ scientifique d'une échelle qui conduit graduellement de l'espace privé à l'espace public, ou s'exprime-t-il comme médiateur entre l'institution et l'opinion ? Répondre à ces questions posée en ces termes supposerait que l'on accepte ces catégories comme suffisamment définies. Plus prudemment, nous tenterons d'abord de discerner dans cet espace intellectuel en construction le ou plutôt les modes de définition de l'identité scientifique au XVIII^e siècle, laquelle passe par la définition de ses frontières et de ses interlocuteurs légitimes. Il importe de trouver des locuteurs qui répondent ; il ne s'agit pas seulement, en effet, d'« adresse », mais de « répondant ». La définition

¹ Entré à l'Académie des sciences comme adjoint astronome en 1741 à 23 ans, D'Alembert est nommé pensionnaire surnuméraire (le titre sans la pension) en 1756, au sommet de sa carrière scientifique, et obtiendra avec quelques difficultés, au moment de la publication de son seul ouvrage « anonyme », *Sur la destruction des Jésuites en France, par un auteur désintéressé*, la place de pensionnaire mécanicien libérée à la mort de Clairaut, en 1765. Pour lire des notices sur D'Alembert et trouver d'autres informations sur D'Alembert vu par ses contemporains ou par l'histoire, voir le site du Groupe D'Alembert : <http://dalembert.univ-lyon1.fr>

² D'Alembert entre à l'Académie française en 1754, élu avec 14 votes mais six boules noires, « six dévots » (lettre de Formont à D'Alembert du 4 décembre 1754, *Correspondance complète de la marquise du Deffand avec ses amis*, éd. Lescure, Paris, 1865, p. 225-226), puis est élu secrétaire à la mort de Duclos, en avril 1772, immédiatement confronté au refus du Roi, une première, d'approuver l'élection de Delille et Suard. Sur les rapports complexes de D'Alembert, et plus généralement des « philosophes » avec l'Académie française, voir LOUGH J., « Did the *philosophes* take over the Académie française ? », *SVEC* 333, 1996, p. 153-194.

réciroque des compétences et des identités s'opère souvent dans une certaine ambiguïté, voire une instabilité de la désignation de celui « qui écrit » et de celui « qui lit »

Il n'est alors plus possible d'exclure a priori et comme allant de soi, ce qui relève du public dans la correspondance échangée. La variété des rôles et des situations rencontrés dans la correspondance de D'Alembert permettra de proposer une typologie de cette poétique de l'épistolaire scientifique, qui mieux qu'un décalque flou allant du plus ou moins « public », proposera une analyse plus large des pratiques scientifiques et de la façon dont les scientifiques rendent compte de leurs pratiques à l'ensemble de la communauté qui identifie, de façon consensuelle ou polémique, les auteurs scientifiques.

S'intéresser à la constitution de l'identité scientifique de D'Alembert, c'est lire D'Alembert comme auteur mais aussi comme destinataire de lettres. Avant d'aborder le contenu de ce corpus, je ne donnerai comme portrait de l'« auteur »³ que l'esquisse tracée de la plume légère de Diderot, « parallèle » entre D'Alembert et Condorcet, c'est-à-dire entre l'académicien des sciences, secrétaire perpétuel de l'académie française, et l'académicien français⁴, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, et à ces titres tous les deux forgeurs d'identités via les Éloges :

Mr D'Alembert & Mr de Condorcet sont deux grands peintres qui ont chacun leur manière. Mr d'Alembert est délicat, ingénieux, plaisant ironique et hardi : Mr de Condorcet se fait distinguer par la force et l'art dont il présente les vertus et les défauts ; il rassemble les unes et les autres dans ses portraits ; mais les vertus sont exposées à la grande lumière et les défauts sont cachés dans la demie teinte. L'amour du vrai, du bon, du beau⁵, leur est commun, et l'on ne voit pas seulement dans leurs écrits que ce sont d'habiles gens mais que ce sont encore d'honnêtes gens.⁶

³ Foucault a ouvert un vaste chantier d'investigation sur la fonction-auteur dans « Qu'est-ce qu'un auteur ? » (1969 repris dans *Dits et écrits*, t. 1, Paris, Gallimard, 1994), discuté entre autres dans *Une histoire de la « fonction-auteur » est-elle possible ?* JACQUES-LEFEVRE Nicole (éd.), Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2001. Les diverses voies d'enquête qui en ont résulté, directement ou indirectement, ont permis de reconsidérer l'élaboration des identités disciplinaires, comme en témoigne l'ouvrage de RIBARD Dinah *Raconter Vivre Penser. Histoires de philosophes 1650-1750*, Vrin-EHESS, 2003) sur la notion d'auteur en philosophie.

⁴ ou plutôt, d'après la fourchette de date vraisemblable quant à la rédaction de cette remarque, le « presque académicien français », voir la note 6.

⁵ La résonance entre les attributs que Diderot associe à Condorcet et ceux que Condorcet associera à Diderot, « également passionné pour le vrai et pour le beau » dans son *Discours sur la philosophie de d'Alembert*, lu à l'Académie des sciences le 26 février 1784, a été explicitée par CHOUILLET Jacques dans son article « “L'amour du vrai, du bon, et du beau” : une tentative d'éclairage diderotien sur l'œuvre de Condorcet », dans *Condorcet, mathématicien, économiste, philosophe homme politique*, Paris, Minerve, 1989, p. 233-243

⁶ Il s'agit d'une note de l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, *Œuvres complètes* DIECKMANN, PROUST, VARLOOT, and al. (éds.), XXV, p. 186 et *Œuvres complètes de Diderot*, LEWINTER (éd.), Club français du livre, t. XIII, p. 412. (pour des analyses de cette œuvre, voir *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 36, avril 2004) copiée sous le titre « Parallele [sic] entre D'Alembert & Condorcet par Diderot », pièce 59, Ms 2475 de la Bibliothèque de l'Institut à Paris. Cette copie est de la main de la fille de Condorcet, Eliza O'Connor (je remercie Nicolas Rieucan pour ces informations). La première publication de l'*Essai* date de fin 1778, la seconde de 1782, la rédaction de la note de Diderot peut donc dater d'une période où Condorcet est déjà secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et connu pour ses Éloges (après 1776), mais Condorcet n'ayant finalement été élu qu'en

De correspondance connue entre les deux grands éditeurs de l'Encyclopédie, point ou presque⁷. De correspondance entre le maître et Condorcet, son disciple devenu son égal, presque pas non plus, si l'on exclut les lettres qui sont écrites par D'Alembert et Julie de Lespinasse à Condorcet, de la seule plume de D'Alembert, mais à deux voix, celle de Julie et de D'Alembert mêlées par la complicité⁸. Guère mieux pour la correspondance entre Mlle de Lespinasse et D'Alembert, mais là, nous avons quelques indices. On sait par les regrets du second⁹ que la première n'a pas conservé ses lettres et qu'elle lui a demandé de brûler les siennes : point d'autographes, donc. Mais nous avons des extraits de lettres de D'Alembert à Julie, copiés pour être lus par d'autres. Diderot, Julie de Lespinasse, Condorcet, des pièces du puzzle biographique manquent. Que reste-t-il finalement de la correspondance de D'Alembert ?

Le corpus

Deux mille deux cents lettres à peu près¹⁰ constituent la correspondance active et passive de D'Alembert¹¹. Elle est dispersée en France et à travers le monde¹². La source des lettres de notre inventaire est, soit un manuscrit autographe, original¹³ ou brouillon, soit un

février 1782 à l'Académie française, grâce à l'activisme de D'Alembert, ce portrait doit plutôt être antérieur à sa nomination.

⁷ Pas de lettre retrouvée de D'Alembert à Diderot, deux lettres de Diderot à D'Alembert dans la *Correspondance* de Denis Diderot. Et de ses deux esseulées, la seconde (ROTH Georges et VARLOOT J. (éds.), *Correspondance*, Éd. de Minuit, 1955-1970, t. XIV, p. 164-166) n'est en fait ni une lettre, ni adressée à D'Alembert (voir la mise au point faite par Georges Dulac sur l'origine et les transformations de ce texte, mystification liée à la rédaction du *Rêve de D'Alembert*, *Œuvres complètes*, t. XVII (Idées IV), DIECKMANN H. et VARLOOT J. (éds.), 1987, p. 213-223). Les deux amis, Da et Di, comme disait Voltaire, sont parisiens et se voyaient souvent, du moins pendant la première période de l'Encyclopédie (1751-1758), ce qui peut expliquer en partie cette absence d'écrit.

⁸ Qu'il n'ait subsisté qu'une lettre de Condorcet à D'Alembert et aucune de D'Alembert à Condorcet autrement qu'en tant que « secrétaire » de Julie est une absence de correspondance plus étonnante encore que celle entre Diderot et D'Alembert. Condorcet en effet n'était pas parisien et passait une partie de l'année à Ribemont. Il était on ne peut plus proche de D'Alembert de 1768 à 1783. Enfin, il était un de ses exécuteurs testamentaires et a hérité d'une partie de ses papiers et de sa correspondance dont une partie au moins nous est parvenue (fonds de la Bibliothèque de l'Institut) : autant de raisons pour s'étonner de cette disparition.

⁹ *Aux Mânes de Mademoiselle de Lespinasse, Sur la tombe de Mademoiselle de Lespinasse*, Charles Pougens, *Œuvres posthumes de d'Alembert*, Paris, 1799, vol. II, p. 1-73.

¹⁰ Non seulement le nombre de lettres dépend du filtre de définition que l'on utilise, à supposer qu'il soit homogène, mais la recherche collective en retrouve sans cesse, ce qui n'est guère étonnant au vu du nombre de fantômes (lettres dont nous n'avons pas de trace matérielle mais dont l'existence est attestée par d'autres lettres y faisant référence).

¹¹ *Œuvres complètes de D'Alembert*, série V, « correspondance », 11 volumes prévus. Premier volume, « Inventaire raisonné de la correspondance, 1746-1783 », à paraître 2006.

¹² Au gré des ventes et des conservations par les correspondants de D'Alembert, soit plus d'une centaine de bibliothèques. Une première estimation des lettres perdues mais attestées indique que seule la moitié de la correspondance nous est parvenue.

¹³ Par « original », on entend ici la lettre envoyée par l'expéditeur.

original d'une autre main, soit une copie, soit un imprimé, soit enfin la trace laissée dans un catalogue de vente. Les premières tentatives pour en dresser une liste fiable se heurtent, outre la question de la datation¹⁴, à la définition même de la « lettre ».

Que font les éditions existantes ? Le tour est rapidement fait. La première édition de correspondance de D'Alembert est celle faite par Pougens¹⁵ en 1799 (environ 80 lettres inédites), puis celle de Bastien¹⁶ (1805) qui ne contient pas d'inédit mais reprend le texte de lettres éditées dans la correspondance de Voltaire (1784)¹⁷, de Frédéric II (1788)¹⁸, de Rousseau par Pougens (1798) et de D'Alembert par Pougens (1799). Heureusement Lalanne publie en 1882 la correspondance de Lagrange¹⁹ et Henry²⁰ fait paraître 80 lettres plus ou moins inédites entre 1885 et 1887. Enfin Taton et Juskevic publient en 1980 la correspondance d'Euler avec D'Alembert²¹. Le reste des lettres publiées paraît, une lettre par ci, cinq lettres par là, dans des revues de la fin XIX^e-début XX^e siècle pour la plupart, souvent difficiles à trouver²². Trois quarts de la correspondance que nous connaissons aujourd'hui a donc, d'une façon ou d'une autre, été imprimée. Peut-on sur ce corpus imprimé dégager quelques certitudes quant à ce que les éditeurs du XIX^e siècle appellent une lettre ?

Hélas non, la théorie des genres n'est pas encore passée par là, et l'on trouve donc des épîtres mais pas toutes, des lettres publiées dans les périodiques contemporains de D'Alembert mais pas toutes, des lettres-opuscules mais pas toutes. L'inventaire de la correspondance de D'Alembert publié par John Pappas²³ sur les traces de Martha Rezler, est

¹⁴ D'Alembert datait assez peu ses lettres, mais la plupart sont restituées, soit par nous, soit par des éditeurs antérieurs. Il peut donc arriver qu'une même lettre soit datée différemment suivant la source. L'identification de ces « doublons » est parfois rendue difficile par le fait que le texte donné par la source n'est pas toujours intégral.

¹⁵ *Œuvres posthumes de d'Alembert*, Paris, POUGENS Charles (éd.), an VII/1799, en 2 vol.

¹⁶ *Œuvres philosophiques, historiques et littéraires de d'Alembert*, éd. BASTIEN Jean-François, Paris, 1805, 18 t. en 10 vol. La correspondance est reprise par Belin et Bossange : *Œuvres complètes de D'Alembert*, éd. A. Belin, M. Bossange et fils, Paris, 1821-1822, t. 5, Slatkine Reprints, Genève, 1967.

¹⁷ 400 lettres dans Kehl (Voltaire, *Œuvres complètes*, [BEAUMARCHAIS, CONDORCET, et DECROIX (éds.), Imprimerie de la Société littéraire typographique, Kehl, 1784, en 70 vol., vol. LXVIII). Cette édition a été complétée au fil des années et nous connaissons maintenant 522 lettres échangées entre Voltaire et D'Alembert.

¹⁸ *Œuvres posthumes*, complétées largement par PREUSS J.-D.-E., *Œuvres de Frédéric le Grand*, Berlin 1846-1857, au total aujourd'hui 280 lettres échangées. Edition citée « Preuss » dans ce qui suit.

¹⁹ 169 lettres dans *Correspondance inédite de Lagrange et d'Alembert*, LALANNE Ludovic (éd.), 1882, vol. 13 des *Œuvres de J.-L. Lagrange*, SERRET J.-A. (éd.), Paris, 1867-1892, 14 vol.

²⁰ “Correspondance inédite de d'Alembert avec Cramer, Lesage, Clairaut, Turgot, Castillon, Béguelin, etc.”, HENRY Charles (éd.), *Bolletino di bibliografia e di storia delle scienze matematiche e fisiche* 18, Roma, sept.-déc. 1885, p. 507-645; et Roma, 1886 et *Œuvres et correspondance inédites de d'Alembert*, HENRY Charles (éd.), Paris, 1887.

²¹ 43 lettres dans Leonhard Euler, *Opera omnia*, serie IV A, vol. 5, TATON R. et JUSKEVIC A. P. (éds.), Birkhäuser Verlag Basel, 1980.

²² 400 lettres à peu près.

²³ John Pappas, *Inventaire de la correspondance de d'Alembert*, *SVEC* 245, 1986, p. 131-276 et “Supplément à l'Inventaire de la correspondance de d'Alembert”, *SVEC* 267, 1989, p. 283-288. Depuis, J. Pappas en a retrouvé d'autres, publiées dans *Dix-huitième siècle*.

une première tentative de répertorier un ensemble très divers qui énumère toutes les « lettres » données comme telles par les éditeurs précédents, et un nombre important de manuscrits inédits. Dans cette volonté d'exhaustivité, l'ensemble du champ qui s'étend du plus privé (le billet amoureux porté à la main) au plus public (l'épître dédicatoire d'un ouvrage, un rapport académique, des textes qui sont des opuscules même s'ils s'intitulent « Lettre à ... ») est parcouru. Mais qu'y a-t-il dans ce « champ » et peut-on l'assujettir aux typologies existantes de l'épistolaire, ou trouver une typologie qui permette de distinguer clairement ce qui dans les « Œuvres de D'Alembert » relève de la série « Correspondance », d'un volume de mémoires scientifiques ²⁴ (série I ou III), d'une notice relative à un Eloge, d'une polémique littéraire ²⁵ (série IV) ou scientifique parue dans les journaux (série I) ²⁶ ou encore du volume « D'Alembert académicien » (III, 11) ²⁷ ?

Genres mixtes

Une lettre parue dans le *Journal Encyclopédique* du 15 avril 1760 « Lettre de Mr. d'Alembert aux Auteurs du Journal Encyclopédique » [Illustration] ²⁸ me permettra de montrer la difficulté de distinguer formellement entre lettres publiées dans les périodiques et réputées publiques et lettres échangées entre personnes privées. Toute la correspondance entre Frédéric II, Voltaire et D'Alembert est toujours lue comme une « vraie » correspondance entre personnes privées, même si certaines de ces lettres sont copiées et diffusées. En revanche, les lettres aux journaux ne sont souvent envisagées que comme publicité d'une polémique, où se lisent en effet les affinités et les tensions entre partis, rédacteurs et soutiens politiques. Si l'on considère que cet écrit n'est pas de l'ordre de l'épistolaire (ni bien sûr du simple document biographique, quittance ou autre note de blanchisserie), il n'est pas non plus possible de l'envisager comme une « œuvre », à moins de constituer une catégorie « polémique ». Mais n'est-ce pas alors créer un genre artificiel qui en modifiera la lecture, ne

²⁴ Toutes les « lettres » polémiques avec Clairaut, *via* le *Journal des savants* et le *Journal Encyclopédique*.

²⁵ Par exemple le « Mémoire des libraires » où la Compagnie des libraires de l'*Encyclopédie* indique à D'Alembert la procédure à suivre pour empêcher la publication d'une *Encyclopédie réduite* par Formey, Inventaire Pappas n° 0186.

²⁶ Par exemple la « Lettre de l'auteur des Elémens de musique [D'Alembert] ..., à l'auteur du *Journal Economique* » qui est un élément de la polémique avec Béthisy, Inventaire Pappas n° 0094, ou les « lettres » avec Rameau parues dans le *Mercury*.

²⁷ Inventaire Pappas n° 0200, rapport d'un mémoire sur les éclipses de Gondin et Du Séjour

²⁸ On pourrait objecter qu'une lettre aux auteurs d'un périodique n'est pas adressée à une personne particulière, mais D'Alembert a écrit la même lettre, l'une « à l'auteur du *Mercury* », l'autre à l'abbé Laporte (rédacteur de l'*Observateur littéraire*, sans que cela soit spécifié).

serait-ce qu'en le séparant d'autres textes tout aussi polémiques mais inscrits sur d'autres supports ?

Faisons passer cette lettre au crible des descriptions épistolaires : « Aux Auteurs du *Journal Encyclopédique* » : pas de locuteur spécifié ²⁹ ; une formule de politesse abrégée (« Je suis, &c ».) qui pose la question de l'existence réelle d'une formule non abrégée ; lettre imprimée sans qu'un manuscrit ou une autre trace d'envoi en ait été conservée. Cette « lettre de Mr. d'Alembert » répond à une *Lettre de l'Auteur de la comédie des Philosophes au Public* ³⁰, c'est-à-dire à Palissot alors en pleine bataille contre les « Philosophes », aux côtés de Fréron ³¹. 1760 est l'année où la bataille fut la plus enragée entre Voltaire et Fréron : comédie des *Philosophes*, représentation mouvementée de *l'Écossaise* ³², *Anecdotes sur Fréron* auxquelles *l'Année littéraire* ne manquera pas de répondre. Pour les adversaires des « Philosophes » et/ou « Encyclopédistes », tous les amalgames étaient bons, assimilant athées, encyclopédistes et dangereux critiques de l'ordre et du pouvoir royal. C'est pourquoi D'Alembert ne fait porter sa réponse que sur la phrase que Palissot attribue, pour le discréditer, au Discours Préliminaire de *l'Encyclopédie*. Habilement, D'Alembert tente d'amoinrir l'impact de la pièce de Palissot, annoncée, mais qui ne sera jouée que le 2 mai. Voilà tous les ingrédients de ce que les théoriciens nomment parfois le genre polémique, à laquelle la poétique de l'épistolaire privé ne s'intéresse pas, l'excluant d'entrée de son corpus ³³.

Dans ce cas comme dans d'autres, la lettre privée est néanmoins entrelacée à la lettre publique qui l'utilise, la découpe, l'agrément de titres et commentaires, la donne à lire enfin, tout autre qu'elle a été écrite. Le *Journal encyclopédique* publie le refus de D'Alembert de publier : « A l'égard de l'Épître dont le Roi de Prusse a daigné m'honorer, et qu'un de vos amis est venu me demander de votre part ; je suis très mortifié d'être obligé de vous la refuser.

²⁹ La question se pose de savoir si D'Alembert en avait un : voir note 28. Le texte parut aussi deux mois plus tard dans le *Mercure de France* et dans l'*Observateur littéraire* sous une forme un peu différente.

³⁰ La querelle de 1755 avec Palissot s'était amplifiée, voir le t. II de BADINTER Élisabeth, *Passions intellectuelles*, chap. VII, « des loups enragés », p. 346-351 pour l'affaire de la comédie des *Philosophes*, son contexte et ses suites.

³¹ L'Élie Fréron du quatrain de Voltaire « L'autre jour au creux d'un vallon, un serpent piqua Jean Fréron, que pensez-vous qu'il arriva ? Ce fut le serpent qui creva ». Voir la notice sur Fréron, *Dictionnaire des journalistes 1600-1789*, SGARD Jean (éd.), Oxford, Voltaire Foundation, 1999.

³² Pour un point de vue moins simplificateur sur Palissot, voir VAYSSETTE Jean-Christophe, « Une tentative de mystification des philosophes en 1755 : *Le Cercle* de Charles Palissot de Montenois », dans *Le Philosophe sur les planches*, HARTMAN Pierre (éd.), Presses universitaires de Strasbourg, 2003. En particulier les rapports entre Voltaire et Palissot sont très ambigus.

³³ Voir par exemple la définition que fait Benoît Mélançon de son corpus dans *Diderot épistolier. Contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle*, Montréal, Fides, 1996, p. 16-22. Mais bien évidemment le corpus diderotien n'est pas le corpus dalembertien.

Je ne sçais comment vous pouvez en avoir eu des fragments, ne l'ayant point prêtée, & ne l'ayant lue qu'à peu de personnes », puis les « Fragmens d'une Épître » (réellement envoyée par Frédéric II à D'Alembert, et à laquelle D'Alembert avait répondu le 11 mars) publiée avec le titre « contre les ennemis de la philosophie », et la note : « Nous espérons que Mr. d'Alembert ne nous sçaura pas mauvais gré de les rendre publics... L'Épître est datée de Freyberg, le 24 février 1760 ». Voilà donc une amusante illustration de la rhétorique de négociation et des stratégies de circulation des lettres affichant à la fois relations privilégiées et engagées (en pleine guerre de sept ans, n'oublions pas).

L'identité de D'Alembert, correspondant de Frédéric II, protégeant l'aspect privé de sa relation avec le monarque, ou feignant de le réclamer, en pleine période d'attaque anti-encyclopédiste (la *Comédie des philosophes* faisant suite au persiflage voltairien répondant à l'attaque de Lefranc de Pompignan, n'est que le versant frivole de la condamnation de l'*Encyclopédie* en 1759), mais pas encore chef du clan philosophique à l'Académie française³⁴, se donne à lire dans ce palimpseste à travers un code de démenti qu'il serait dommage de négliger, et de lire indépendamment de la correspondance avec Frédéric II et Voltaire. Celui-ci se plaint de n'avoir pas reçu l'Épître dans sa lettre à D'Alembert du 25 avril, mais il est vrai que ses relations avec Frédéric II n'étaient pas au beau fixe ; par ailleurs, l'amitié de D'Alembert avec son « cher confrère le rieur » était un peu obscurcie par l'impossible convergence d'attitude et de réponse à adopter face à la multitude des attaques. La publication de l'« Épître à d'Alembert » de Frédéric II, intitulée dans ses *Œuvres*, « sur ce qu'on avait défendu l'Encyclopédie et brûlé ses ouvrages en France » et une forme de relance à l'aide de Voltaire. Voltaire comprit parfaitement le message, et écrivit à Thieriot le 18 juillet 1760 :

« Ayez la charité de dire à Protagoras [D'Alembert] ce qui suit. Protagoras fait ou laisse imprimer dans le *Journal encyclopédique* des fragments de l'épître du roi de Prusse à Protagoras, et il dit dans sa lettre aux auteurs du journal qu'il n'a jamais donné de copie de cette épître du Salomon du nord. Cependant Protagoras avait envoyé copie des vers du Salomon du nord à Hippophile Bourgelat à Lyon. Il est très bon que les vers du Salomon du nord soient connus, et qu'on voie combien un roi éclairé protège les sciences, quand Me Joly de Fleury les persécute avec autant de fureur que de mauvaise foi. Le roi de Prusse, qui m'a envoyé cette épître, ne manquera pas de croire que c'est moi qui l'ai fait courir dans le monde. Je ne l'ai pourtant lue à personne ; je ne vous en ai pas envoyé même un seul vers, à vous le grand confident ; je suis innocent, mais je veux bien faire anathème pour Protagoras, pourvu que la bonne cause y gagne »³⁵

D'autres exemples, dont certains sont cités plus loin, montrent que dans le cas de D'Alembert au moins, la distinction entre lettre privée et publique n'est pas toujours possible, ou qu'il faut au moins garder trace, pour le lecteur, de cette proximité.

³⁴ C'est ainsi que nombre de contemporains puis de notices (y compris celle, actuelle, de l'académie française, qui parle de son « influence despotique ») le présentent, dès lors qu'il en devient secrétaire perpétuel, en 1772). Pour une vision plus nuancée du pouvoir de D'Alembert à l'Académie française, voir LOUGH John, *op. cit.*, n. 2.

³⁵ Voltaire, *Correspondance*, t. V, BESTERMAN T. et DELOFFRE F. (éds), Pléiade, Gallimard, p. 1010-1011.

Raison pour laquelle les Épîtres, ainsi que les lettres clairement destinées à la publication, même si elles ne seront pas publiées dans la série « Correspondance » des *Œuvres complètes*, sont recensées, mais séparément, dans l'inventaire de la Correspondance de D'Alembert. Dans chaque volume de lettres publiées par ordre chronologique, la liste correspondante de lettres non épistolaires sera rappelée, ainsi que le volume des *Œuvres* où elles seront publiées et annotées. Elles seront de plus publiées, si le besoin s'en fait sentir, partiellement ou totalement en annexe des lettres correspondantes (ici, de la lettre dans laquelle D'Alembert remercie Frédéric II pour son Épître).

Autre Épître, autre cas : l'Épître à la Cause générale des vents est imprimée en tête de l'ouvrage³⁶, on peut donc dire qu'elle en fait partie, même si les éditeurs de la correspondance de Frédéric II l'ont imprimée comme une lettre et même une des premières de l'échange. Malheureusement, nous n'avons plus les originaux de cette correspondance qui ont pourtant bel et bien existé, en double exemplaire même pour ceux que Frédéric II écrivait de sa main, puis faisait copier et envoyer par de Catt, son secrétaire.

L'Épître dédicatoire, production littéraire destinée à être lue par un grand nombre de lecteurs inconnus, adressée à un personnage de préférence illustre qui parfois l'ignore, et dont l'auteur n'attend pas de réponse, serait un « genre », ou un sous-genre de la lettre d'apparat qui n'a pas attendu le XVIII^e siècle pour exister, avec ses codes et ses motivations. L'Épître est donc non-épistolaire pour deux – bonnes – raisons : elle est imprimée sans avoir jamais été expédiée et son contenu est protocolaire : dans une analyse de la pragmatique épistolaire³⁷, elle devrait donc être étudiée séparément. Poursuivons cependant l'étude de cette Épître : d'une part, il en existe des copies qui ont circulé avant son impression, des copies émanant de D'Alembert, envoyées dans le cercle berlinois entourant Frédéric II (au marquis d'Adhémar) avant publication et donc relevant davantage de l'ostensible (c'est-à-dire envoyée à un destinataire privilégié mais destinée à être lue plus largement), que du public, d'autre part il en existe une autre forme, tout à fait épistolaire celle-là, qui est la lettre d'accompagnement de

³⁶ « Mon entrée dans une académie que Votre Majesté a rendue florissante... », épître dédicatoire de D'Alembert à Frédéric II, imprimée en tête du volume *Réflexions sur la cause générale des vents. Pièce qui a remporté le prix proposé par l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Prusse pour l'année 1746*, publié à Berlin et à Paris en novembre 1746, bien que portant la date de 1747. Elle est publiée par les éditeurs de correspondance cités aux notes 15, 16, 18 : POUGENS, 1799, p. 139-141. BELIN, p. 15-16. PREUSS, t. XXIV, p. 368-369

³⁷ Des éléments en sont très clairement indiqués dans l'ouvrage sous la direction de SIESS Jurgen, *La lettre entre réel et fiction*, Paris, SEDES, 1998

l'Épître, dont le contenu est assez semblable³⁸. Cette dernière est pourtant bien une « vraie » lettre dont le manuscrit porte un « brouillon de réponse du Roi », et nous la considérons donc comme une lettre privée, si tant est que les rois aient une correspondance privée.

Les deux exemples analysés ci-dessus induiraient une pragmatique qui serait davantage basée sur une typologie du support matériel car ni le style, ni le contenu, ni surtout l'intention ne sont suffisamment discriminants ni pertinents.

Y a-t-il de vraies lettres ?

La « vraie lettre » (« lettre familière » pour d'autres) et même la vraie « lettre fictive » a été l'objet de nombreuses études littéraires, élaborant par là-même un corpus de l'auteur épistolier étudié pour son « geste », ou dans les termes de Roger Duchêne³⁹ : « ce n'est pas ce dont ils parlent, mais Mme de Sévigné, Voltaire, Flaubert qui nous intéressent ». Je m'intéresse ici à un corpus de lettres moins défini a priori, afin de déterminer si la typologie qui s'en dégage permet d'aboutir aux mêmes césures. De façon toute pratique, la question « qu'est-ce qu'une lettre »⁴⁰ s'est posée aux responsables de la correspondance : que rassembler dans l'inventaire et sous quelle forme ? et aux responsables de l'édition : où publier ensuite ces « lettres », dans la correspondance ou dans les autres « œuvres » ? La question immédiatement corollaire est « avec quelle « œuvre » ? », c'est-à-dire la question de la catégorie sous laquelle nous donnons à lire un texte, hors du support sous lequel il a été diffusé. L'idée ordonnatrice la plus évidente qui se dégage à la fois des travaux anciens et récents, voire très récents sur l'épistolaire, est qu'il y a une gradation du privé au public, aux marges floues précisément parce que le statut du privé, de l'individu et en pleine mutation au XVIII^e siècle.

Partons alors d'une lettre on ne peut plus privée, dans un lot d'une vingtaine de lettres adressées à la marquise de Créqui, très galantes si ce n'est amoureuses :

« Voilà, Madame, la lettre de Voltaire ! Vous pouvez même la garder si vous voulez, la garder mais ne la faites voir à personne. J'étois hier dans les rues par le beau tems, le beau chien de tems qu'il faisoit. Je me porte à merveilles. Mais *sobrii estate* dit St Paul, c'est à dire *soyez sobres*. Voilà ce que je prendrais pour le texte d'un sermon, si j'en fais jamais; car puisque vous ne lisez plus que des sermons, je suis bien tenté de ne plus faire aussi que des sermons ; mais il faudra pour cela attendre le printems : car l'Ennui de faire un sermon, & l'ennui

³⁸ « Sire, l'amour de Votre Majesté pour les lettres, et les bontés dont elle comble ceux qui les cultivent... » est connue par Preuss, t. XXIV, p. 367 qui mentionne une note manuscrite du Roi en vue de la réponse. Elle est connue également par la copie qu'en donne D'Alembert au chevalier d'Herten, avec la réponse du Roi.

³⁹ « commentaire historique, lettre (sens épistolaire) », dans le *Dictionnaire international des termes littéraires*, 12, L, Association internationale de littérature comparée, ESCARPIT R. (éd), Paris, Mouton, 1973.

⁴⁰ Benoît Mélançon fait une synthèse des récents essais de critique littéraire dans le premier chapitre de *Diderot épistolier* (op. cit., n. 33) en posant la même question « Qu'est-ce qu'une lettre ? », mais d'un point de vue différent.

du tems qu'il fait sont de trop quand ils marchent ensemble. Voila toujours une Ecriture et un papier execrables. Mais je ne saurois vous écrire trop bien que je vous aime, que je vous adore, et qu'à Malte, à Pézenas, ou à l'isle de Tinian, je ne desirerois rien avec vous. N'avez vous rien à mander à M^r Bailleul que je verray ce soir, & dont le Seigneur puisse assister la figure ? Je ne pourray pas être de votre diné de samedi, a cause de la *diette*, & de l'academie ou il faut absolument que j'aïlle ce jour là. »⁴¹

Les manuscrits de ces lettres sont passés en vente, n'ont jamais été imprimés, ni même semble-t-il, copiés. Ce sont le plus souvent des billets, portés dans Paris, certains ont une adresse, d'autres un cachet, rouge ou noir, elles ne sont pas datées, mais datables, bref tous les critères, y compris de style, de contenu et d'intention de ce que Duchêne appelle la « lettre minimale » sont réunis :

« il s'agit d'un texte écrit, porteur d'un message, qui est un objet et qui provient de quelqu'un, son auteur, que le destinataire peut reconnaître »

lettre est destinée à quelqu'un que le destinataire peut identifier, et uniquement à lui.

comporter un *je* dont le référent est l'auteur.

peut être datée

est écrite sans projet, de façon discontinue, en explorant plusieurs directions, être fragmentaire

est proche de la parole

doit être matériellement identifiable comme une lettre

le lecteur doit avoir un rôle à jouer (contrairement au journal intime)

Mais si la lettre amoureuse ou d'amitié est l'essence de la lettre vraie (ou minimale ou privée, ou familière) y a-t-il d'autres lettres qu'affectives ? Prenons par exemple « la lettre de Voltaire » apostrophe qui convie le grand homme dans l'intimité de la marquise de Créqui, le temps d'une recommandation : « ne la faites voir à personne ». Bien que la lettre de Mme de Créqui ne soit pas datée avec certitude et que la correspondance de Voltaire à D'Alembert sur cette période (1751-1755) soit certainement lacunaire, il semble probable qu'il s'agisse de la lettre écrite par Voltaire de Potsdam, le 5 septembre [1752] :

Vraiment, monsieur, c'est à vous de dire : Je rendrai grâce au ciel, et resterai dans Rome. Quand je parle de rendre grâce au ciel, ce n'est pas du bien qu'on vous a fait dans votre patrie, mais de celui que vous lui faites. Vous et M. Diderot, vous faites un ouvrage qui sera la gloire de la France et l'opprobre de ceux qui vous ont persécutés. Paris abonde de barbouilleurs de papier; mais de philosophes éloquents, je ne connais que vous et lui. Il est vrai qu'un tel ouvrage devait être fait loin des sots et des fanatiques, sous les yeux d'un roi aussi philosophe que vous; mais les secours manquent ici totalement. Il y a prodigieusement de baionnettes, et fort peu de livres.

Cette lettre qu'il ne faut faire voir à personne semble au contraire destinée à être beaucoup lue, depuis les amis jusqu'aux rois, ce qui me semble la juste définition de l' « ostensible ».

On peut donc dans un premier temps utiliser une échelle qui partant du « privé » mène au « public ».

Privé	Ostensible	Public
[faire une flèche continue La « lettre familière » manuscrit autographe daté signé adressée et envoyée. n'est pas copiée	de la gauche vers la droite La lettre de combat ou d'apparat, manuscrit daté signé, adressée, envoyée faite pour être lue par d'autres. Peut	qui traverse le tableau] La lettre-ouvrage imprimée et diffusée dès l'origine, respectant ou non quelques codes épistolaires (date, adressage, formules)

⁴¹ Datée par nous, probablement mais sans certitude, de la fin décembre 1754 (lettre 54.14 de l'*Inventaire raisonné de la correspondance générale de D'Alembert*, PASSERON Irène (éd.), avec CHOUILLET Anne-Marie et CANDIAUX Jean-Daniel, Paris, CNRS éditions, à paraître 2006)

La lettre citée de Madame de Créqui présente toutes les caractéristiques requises pour être du genre « lettre familière » : figures de l'absence, de la temporalisation, de la conversation et de l'insertion dans l'espace mondain. Son jeu de lectures croisées en fait même une lettre tout à fait propre à la poétique de la lettre familière telle que l'a définie Benoît Mélançon.

Le jeu à plusieurs se retrouve dans les lettres écrites à deux par Julie de Lespinasse et D'Alembert (par D'Alembert pour Julie) à Condorcet : « à Paris ce 7 août, lundi, 1769, neuf heures et demie et 5' du matin, et quatre secondes. Temps moyen. [...] Est-ce par goût que vous vous baignez, & seriez-vous né sous le signe des poissons (cette observation astronomique est du secrétaire) »⁴², ou encore « au Boulai, 9 sept [1769] [...] me voilà à la campagne ainsi que mon secrétaire (qui vous *salue*) [...] le secrétaire vous embrasse et vous attend ». ⁴³ Si ces lettres se lisent effectivement comme un prolongement de la conversation libre du salon de Julie, nous ne devons pas oublier qu'elles sont aussi une figure de la proximité entre D'Alembert et Condorcet, qui venait d'être élu à l'Académie des sciences comme adjoint mécanicien (février 1769) et avait publié dans ses *Essais d'analyse* de 1768 une « Lettre » dite « du marquis de Condorcet à M. d'Alembert, sur le système du monde et le calcul intégral », lettre qui se situe à l'extrémité de l'échelle puisqu'il s'agit d'un ouvrage où l'intitulé remplace l'épître dédicatoire et exhibe peut-être mieux la proximité des deux savants⁴⁴. Mais le jeu des individualités en construction se suffit-il de la seule échelle qui mène du privé au public, sur la trame de laquelle se nouerait le dialogue des interlocuteurs, jouant de leur position sur différents tableaux et construisant ainsi leur personnalité d'auteur ?

Peut-on classer sur une seule dimension ?

Avant d'apporter un élément transversal au diagramme construit un peu plus haut, précisons d'abord la position intermédiaire de l'« ostensible ». Je le prends ici dans un sens moins exigeant que Voltaire parlant des « lettres ostensibles de Choiseul », pour dire

⁴² Julie de Lespinasse, *Lettres à Condorcet*, PASCAL Jean-Noël (éd.), Desjonquères, 1990, p. 30-31. Il existe de ces lettres une copie (Bibliothèque de l'Institut, Ms 2475), et l'original autographe (de D'Alembert) est passé en vente en 1996. Certaines de ces lettres doivent-elles être considérées comme de D'Alembert ?

⁴³ *Lettres à Condorcet*, *ibid.*, p. 35-36, toujours dictée à D'Alembert : non seulement la lettre n'a pas été diffusée, mais Condorcet a utilisé le feuillet d'adresse pour y griffonner des équations (cat. vente Bodin, 1996), pratique liée à la rareté du papier. Cette pratique était partagée avec D'Alembert, comme on le voit sur les lettres privées et même ainsi privatisées, conservées dans le beau fonds 2466 de la Bibliothèque de l'Institut.

⁴⁴ Sur la multiplicité des liens entre les deux savants, « l'analogie qu'il [D'Alembert] a avec vos vertus et vos talents » pour reprendre les mots de Julie (Lettre à Condorcet d'avril 1774], *ibid.* p. 34), voir BAKER K. M., *Condorcet, raison et politique*, trad., Hermann, Paris, 1988, en particulier p. 20-23.

simplement qu'elles sont faites pour être montrées. Voltaire précisément, champion l'ostensible de combat, tient à ce que cette part de sa correspondance ne soit dévoilée qu'avec discernement et exactitude. Un exemple parmi les multiples désaveux de Voltaire, la lettre à D'Alembert du 29 mars 1762 sur l'affaire Calas, dont il dit à Damilaville le 29 août qu'il lui a envoyée « afin que tous les frères fussent instruits de cet horrible exemple de fanatisme », qu'un polisson l'a prise, a ajouté des offenses et l'a publié en Angleterre. Voltaire en demandera avec insistance l'original à D'Alembert pour se disculper vis à vis de Choiseul. Ici, l'original autographe de la lettre privée fait figure de preuve d'authenticité et témoigne de la bonne foi de l'auteur trompé par des éditeurs mal intentionnés. Voltaire joue ainsi sur divers registres d'ostensibilité (la lettre de D'Alembert à Mme de Créqui citée plus haut est plutôt de l'ordre de l'ostensible de société), et sait manier avec habileté la diversité des formes. Certains de ses usages font même partie du code épistolaire : comme l'explique l'Encyclopédie, est « OSTENSIF »⁴⁵ ce « qui peut être montré. Il y a des lettres secrettes qui ne sont que pour celui à qui elles sont adressées, & des lettres ostensives, qu'il faut montrer comme les seules qu'on ait reçues ». La précision est d'importance car le fait de doubler une lettre ostensible⁴⁶ par une lettre privée, action non systématique mais courante, accrédite son caractère ostensible. Le dix-huitième siècle avait pleinement conscience de ce sens, et de cette pratique, exprimée par exemple dans la lettre de D'Alembert à Voltaire du 5 avril 1768 :

Faites moi, je vous prie, un mot de réponse ostensible, soit pour accepter ce que je vous propose, soit pour le refuser honnêtement, ce qui m'affligeroit, je vous l'avoue, sans cependant que je vous en scusse mauvais gré, ni mr. de Mora⁴⁷ non plus.

Je dirais même que certaines parties de lettres sont ostensibles, d'autres pas. Ainsi la seule partie des lettres de D'Alembert à Julie qui nous soit parvenue est la partie ostensible, qu'elle avait fait recopier par un secrétaire, comme beaucoup d'autre correspondances ou écrits ayant quelque importance intellectuelle, et qu'il ne faudrait pas, parce qu'il s'agit d'une copie manuscrite datée, dont l'original a été envoyé de D'Alembert à Julie pendant son séjour à Wesel en 1763 (BnF 15230), confondre avec la lettre privée dont D'Alembert déplorera que Julie ne l'ait pas conservée. Même si l'extrait du texte copié est identique à l'original, lire la lettre dans son intégralité peut lui donner un tout autre aspect, voire une tout autre signification.

⁴⁵ *Encyclopédie*, t. IX, p. 690b, non signé.

⁴⁶ Ostensible, dans le sens donné ici a, d'après le Robert, progressivement remplacé Ostensif, et son sens s'est élargi à d'autres objets, comme son emploi s'est déplacé vers celui, péjoratif, d'ostentatoire.

⁴⁷ La brillant Marquis de Mora, grande passion de Julie, était très apprécié de D'Alembert, qui l'envoya donc à Ferney avec une recommandation – privée – qui peut se résumer à « grand d'Espagne mais philosophe ».

L'utilisation ostensible de la lettre a toujours fait partie des descriptions de la sociabilité des Républiques des Lettres des dix-sept et dix-huitième siècles, aussi nous contenterons-nous d'un savoureux exemple tiré de la lettre de Galiani à D'Alembert du 25 septembre 1773 :

Si vous voyiez comme je me rengorge en disant nonchalamment dans nos compagnies : « Je viens de recevoir une lettre de d'Alembert » ; que je tire à moitié de ma poche et que je laisse retomber sans en faire la lecture, à cause d'un certain petit briccone qu'il y a dedans, qui n'est pas pour tout le monde

Les différentes stratégies auxquelles participe la lettre que j'appelle ostensible montrent que de telles lettres ne peuvent se comprendre comme de simples lettres privées montrées à un public restreint.

Lettres académiciennes

Dans chacun des cas proposés jusqu'ici, l'identité du destinataire, celui qui écrit, et du destinataire, sont clairement singularisées. Voyons maintenant des types de lettres qui pour être analysées demandent une autre grille de lecture que celle pour laquelle le statut d'auteur est donné, seule comptant la façon de faire de l'auteur. Prenons la lettre de D'Alembert à Grandjean de Fouchy [Illustration], ce billet privé, qui va jouer un rôle essentiel dans la compréhension et l'analyse de la résolution d'une crise scientifique, la possible remise en cause de la loi d'attraction universelle de Newton entre 1747 et 1749⁴⁸.

ce 18 may 1749, à sept heures du matin

Je vous prie, Monsieur et cher Confrère, de parapher à votre aise et fort exactement tous les papiers que je vous envoie. Ils contiennent des recherches sur le système du monde, que j'ai faites il y a plus d'un an et dont je suis bien aise de faire usage si l'occasion s'en présente. Je vous prie de mettre au haut de chaque page la date du 18 may ; cela vous coûtera un peu de temps, mais prenez-en autant qu'il vous plaira ; j'envoyerai reprendre ces papiers chez vous dans huit ou dix jours, lorsque tout sera paraphé. Je vous avertis au reste qu'ils ne contiennent rien qui ait rapport à ce que M. Clairaut et moy lûmes hier². Je vous prie aussi de garder cette lettre, dont je pourrais avoir besoin.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup d'estime et d'attachement, Monsieur et cher Confrère, votre très humble et très obéissant serviteur.

Commençons par une lecture formelle, indépendante de la nature de l'information véhiculée : il s'agit d'un original autographe daté (et daté très précisément, par un épistolier qui oubliait souvent de dater) signé, non destiné à la diffusion ni à la lecture (au contraire même, puisqu'il s'agit d'écrits que D'Alembert ne veut pas rendre publics et sur lesquels Grandjean de Fouchy, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, doit le secret). Lettre privée donc,

⁴⁸ Pour une explication détaillée du contexte historique et scientifique de cette crise et du rôle qu'y joue ce billet, voir l'introduction générale (p. i-lxxviii) de CHAPRON-TOUZE Michelle à son édition des *Premiers textes de mécanique céleste, 1747-1749*, vol. I, 6 des *Œuvres complètes de D'Alembert*, 2002, en particulier les paragraphes I, VII et VIII.

pas tout à fait familière, bien que l'Académie des sciences puisse être vue comme une forme de famille, car l'on voit bien qu'il ne s'agit pas seulement de la continuation d'un dialogue qui aurait pu avoir lieu à la fin de la séance du samedi 17 mai, mais d'une formalisation qui dépasse le cadre de l'échange privé sans être le moins du monde dans celui du public. Cette lecture ne peut donc se faire indépendamment de la fonction institutionnelle des locuteurs. Plus qu'à Grandjean de Fouchy, confrère astronome, D'Alembert écrit au secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, qui a entre autres mission de parapher, mais il le fait dans un cadre privé (il lui envoie les papiers chez lui, sans doute pour ne pas attirer l'attention de Clairaut dans le cadre de l'Académie).

Ni privée, ni ostensible, ni publique (dans la classification unidimensionnelle évoquée plus haut) cette lettre est ce que j'appellerai une lettre académicienne (pour ne pas académique ou d'académicien). La forme de la lettre bien sûr, mais aussi sa structure, en ce qu'elle participe à une économie institutionnelle propre, dépendent étroitement de la fonction des locuteurs, fonction qui se précise, s'affine et se déploie au cours du XVIII^e siècle, construisant la « pensée de l'institution »⁴⁹ dans ce type de correspondance scientifique, qui se déploie transversalement à l'échelle privé, ostensible, publique. Il est essentiel ici qu'une vérité de nature universelle et intemporelle (une démonstration mathématique) passe par la pose du paraphe exactement daté du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et que D'Alembert puisse l'exiger, de façon privée, et polie, de son confrère. Si les codes de cette sociabilité scientifique ont été étudiés ailleurs⁵⁰, il n'est pas indifférent de les confronter aux codes de l'échange épistolaire. Cette lettre n'est pas conservée dans les Archives de l'Académie des sciences⁵¹, n'est pas mentionnée dans les procès-verbaux, c'est une lettre privée, sans l'être au sens classique de l'épistolaire.

Toutes les formes de lettres scientifiques co-existent : privées, ostensibles, publiques, sans que ce critère soit le plus déterminant, la fonction des interlocuteurs primant : à travers cette lettre privée, deux des plus grands géomètres de l'Europe sont aux prises, D'Alembert et Clairaut, aussi bien là que *via* le *Journal des Savants*, le *Journal encyclopédique* (lettres ostensibles) ou des ouvrages publiés (*Opuscules*). D'Alembert et Clairaut sont loin d'être les

⁴⁹ dans le sens développé par DOUGLAS Mary dans *Comment pensent les institutions*, trad., La Découverte, Paris, 2004, pointant comment les décisions institutionnelles ne peuvent se réduire à la somme des décisions individuelles des membres de l'institution.

⁵⁰ Voir *Histoire et mémoire de l'Académie des sciences et Règlement, usages et science dans la France de l'Absolutisme*, BRIAN Éric et DEMEULENAERE-DOUYERE Christiane (éds.), Paris, éd. Lavoisier Tech & Doc, 1996 et 2002, qui renvoient aux ouvrages classiques sur la question et font la synthèse des travaux récents.

⁵¹ Catalogue de vente printemps 1981, Librairie de l'Echiquier, 1 p. in-4°, original autographe Ce manuscrit appartient aujourd'hui à un collectionneur privé.

seuls polémistes scientifiques, au point que cet affrontement perpétuel et ostensible de savants a pu donner du XVIII^e siècle européen l'image d'un siècle de savants motivés par l'ambition et la passion de la priorité. Ces passions n'étant pas propres aux Lumières, c'est bien de leur organisation nouvelle qu'il faut rendre compte. Dans cet espace matérialisé par la correspondance, les périodiques et le livre, assujetti en partie aux règles de l'échange académique, en partie aux stratégies des réseaux en présence, la légitimité se crée entre pairs qui s'identifient et s'affrontent, l'important n'étant souvent pas tant le dialogue que la distance mise avec ceux avec lesquels ils ne dialoguent pas.

Certaines lettres sont écrites par D'Alembert à Euler, sachant qu'elles seront lues en séance à l'Académie de Berlin (et inversement pour Euler à l'Académie de Paris). Il arrive que D'Alembert écrive sans que l'on sache s'il s'adresse à Formey ou au secrétaire de l'Académie de Berlin⁵² (ce qui n'est pas la seule fonction de Formey, encyclopédiste malgré lui⁵³, et dans ce cas, la lettre nécessite plusieurs filtres d'interprétation).

Ainsi le jeu des pseudo-lettres scientifiques⁵⁴ relève-t-il de cette élaboration sociale plus que d'une position d'auteur : Dans une lettre « privée » à Lagrange, du 2 mars 1765, D'Alembert explique :

[...] comme je veux éviter les tracasseries avec l'Académie, où je ne donne point de Mémoires pour les raisons que je vous ai dites, et même avec l'Académie de Berlin, où depuis longtemps je n'en envoie pas non plus, voici ce que je pourrais faire : ce serait de vous écrire une grande Lettre où je traiterais fort sommairement différentes matières et où (ce qui est plus important et plus cher pour moi) j'aurais occasion de vous rendre, sans avoir aucun air de flatterie, la justice que vous méritez. Vous pourriez donner à cet écrit le titre d'*Extrait de différentes Lettres de M. d'Alembert à M. de la Grange*. Ce serait comme une espère d'analyse des principales choses que je dois traiter dans le quatrième volume de mes *Opuscules*⁵⁵

Il serait donc vain de chercher l'original de ces lettres, bien que les lettres réellement échangées aient parfois un contenu scientifique tout aussi dense. Il s'agit donc bien, par ce procédé, de la construction d'un espace de reconnaissance, ou plus exactement

⁵² Ainsi, dans la lettre de D'Alembert à Formey du 13 février 1756, une partie s'adresse au secrétaire de l'académie de Berlin, l'autre à Formey, auteur d'un projet d'Encyclopédie réduite. C'est en effet au secrétaire et à ce titre médiateur du conflit entre Euler et D'Alembert, que ce dernier écrit pour publier sa mise au point (« Observations » datées du 4 novembre 1755) dans les *Mémoires* de l'Académie de Berlin : il s'adresse ici à l'impartialité de sa fonction. C'est à l'auteur d'un projet pouvant faire de l'ombre à l'*Encyclopédie* parisienne qu'il écrit ensuite, pour l'en dissuader : il s'adresse cette fois à l'amitié et à l'honnêteté d'un co-auteur.

⁵³ Formey avait participé à l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert en vendant ses manuscrits de philosophie, que les éditeurs avaient utilisés avec sa signature, mais il n'était pas pour autant un « encyclopédiste » au sens idéologique. Sa position centrale dans de nombreux réseaux se lit au travers de sa correspondance, voir FONTIUS Martin, GEISLER Rolf et HÄSELER Jens (éds), *Correspondance passive de Formey. Antoine-Claude Briasson et Nicolas-Charles-Joseph Trublet*, Paris-Genève, Champion, 1996 et HÄSELER Jens (éd.), *La Correspondance de Jean Henri Samuel Formey (1711-1797). Inventaire alphabétique*, Paris, Champion, 2003.

⁵⁴ Nous avons déjà mentionné la « Lettre » de Condorcet à D'Alembert publiée dans ses *Essais d'analyse* en 1768.

⁵⁵ Original autographe à Paris, bibliothèque de l'Institut, Ms 915, f. 18-19, édité par Lalanne, *op. cit.*, n. 19, p. 34-35.

d'identification réciproque, juste avant le recrutement de Lagrange comme mathématicien à l'Académie de Berlin, sur la recommandation insistante de D'Alembert auprès de Frédéric II. D'Alembert va jouer ce rôle de placeur de nombreuses fois dans sa vie, et souvent à très bon escient⁵⁶. Là aussi une typologie des échanges est possible, qui renvoie à la fonction académique telle qu'elle se constitue au XVIII^e siècle, avec son cortège de compétences nouvelles.

Ainsi ces lettres de Louis Necker⁵⁷, qui faillit devenir un physicien brillant avec l'aide de D'Alembert et qu'une histoire amoureuse un brin sordide chassa de Genève⁵⁸ et d'une belle carrière, mais qui continua à correspondre avec l'Académie des sciences, comme un grand nombre d'officiers, de marchands, d'inventeurs à travers la France. Ecrivent-ils à l'académicien, à l'encyclopédiste, à l'ami savant et protecteur ? Certaines lettres sont mêmes plus complexes encore à décrire. Ainsi, est-ce vraiment aux « messieurs » de la Société Royale de Lyon auxquels s'adresse Maugiron⁵⁹ lorsqu'il écrit en 1756⁶⁰ ?

Messieurs

J'eue l'honneur en mil sept cent cinquante deux, de vous rendre comte d'un voyage que j'avois fait dans le valais, des choses que j'y avois remarqué, et entr'autres d'une espèce d'hommes portant de longs goitres, et imbecilles ; mais assurément je n'ai jamais pretendu que cette espèce fut particuliere au valais [...] je me suis cru obligé de vous donner cette petite explication au sujet des cretins Messieurs, afin que le valais ny la societé royalle naye aucun reproche a me faire a leur egard. Si meme cette explication ne suffisoit pas, je vous prie, Messieurs, de vouloir bien retrancher de vos registres ce qui a pu donner lieu à l'article cretin insere dans Dictionnaire encyclopédique

Il paraît clair que Maugiron fait passer son courrier par ceux qu'il identifie, à juste titre, comme ayant transmis en 1752 le compte rendu de ses observations aux rédacteurs de l'Encyclopédie et précisément à D'Alembert, auteur de l'article « Créatin »⁶¹ où Maugiron est

⁵⁶ Laplace, Condorcet, Bossut, Bézout sont les plus connus, mais D'Alembert fournit nombre de scientifiques ou de professeurs à l'Académie de Berlin et à l'Ecole royale militaire.

⁵⁷ Louis Necker, dit « Necker de Germany » (1730-1804), nommé correspondant de D'Alembert à l'Académie des sciences le 23 juin 1756, après un séjour formateur à Paris : « Je le [D'Alembert] vois tous les jours à toute heure ; particulièrement nous vivons ensemble depuis sept heures et demi du soir à neuf heures et demi [...] j'en reviens toujours avec l'esprit enrichi de quelques nouvelles connaissances » (Louis Necker à Georges-Louis Lesage, 29 janvier 1756, Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève, Ms suppl. 514, f. 44-46). Nous avons peu de correspondance conservée entre Necker et D'Alembert, mais il est certain par d'autres témoignages que les échanges furent intenses, au moins pendant une période, et que Necker participa à quelques articles de l'*Encyclopédie*.

⁵⁸ Sur cette histoire amoureuse avec la belle-soeur du Pasteur Vernes, histoire probablement sans conséquence ailleurs que dans l'austère république, et plus généralement sur ce destin de savant contrarié, utilisé par Voltaire dans ses polémiques genevoises, voir le très détaillé article de BADINTER Élisabeth sur Louis Necker : « Passions genevoises en 1760 », *Antemnae*, Roma, Agosto 2001, et sur le web (sans les notes) : <http://www.servetus.org/en/news-events/articulos/20021214.htm>

⁵⁹ Timoléon-Guy-François, marquis de Maugiron (1722-1767), Lieutenant général des armées du Roi en Dauphiné.

⁶⁰ Paris, Bibliothèque de l'Institut, Ms. 2466, f. 150, « à lion ce 18 avril 1756 ».

⁶¹ *Encyclopédie*, t. IV, 1754, p. 459a, « Créatin (*Hist. mod.*) : on donne ce nom à une espèce d'homme qui naissent dans le Valais en assez grande quantité [...] Ce détail est tiré d'un *mémoire* de M. le comte de Maugiron, dont l'extrait nous a été communiqué, & qui a été lû à la Société royale de Lyon (O). »

explicitement cité. Il paraît clair aussi que ce courrier est destiné à D'Alembert, et c'est d'ailleurs dans ses papiers que l'original de cette lettre a abouti. Maugiron suppose que des membres de la Société Royale de Lyon peuvent intervenir auprès de D'Alembert, ou transmettre sa lettre, afin que ce dernier atteste que Maugiron n'a pas prétendu que les « crétins » étaient une spécificité du Valais » et que toutes les méchancetés contenues dans l'article « Crétin » sont bien de lui. Suite à l'affaire qui a opposé D'Alembert à la Société royale de Lyon en 1755 à propos de la harangue du père Tolomas, jugée offensante pour D'Alembert ⁶², on peut penser qu'il n'a pas que des amis, mais qu'il en a néanmoins d'influents, comme Bourgelat ⁶³, l'homme de Bertin et de Malesherbes. La lettre a donc bien suivi le trajet attendu, même si on n'en connaît pas les effets. Doit-on considérer cette lettre écrite à une institution, ou peut-être à un individu via l'institution, comme une vraie lettre à D'Alembert, étant donné qu'elle en a toutes les formes ⁶⁴ sauf une, essentielle pour qui publie la correspondance de D'Alembert, l'adressage ?

La question est plus explicite encore pour la lettre de Marc Chappuis, écrite un mois plus tard, et qui a suivi le même parcours :

J'ai vu Monsieur avec étonnement ce que les Auteurs de l'Encyclopedie ont inséré dans cet Ouvrage a la lettre C au mot Crétins, article tiré d'une petite histoire composée par Monsr le [Comte, *corrigé en*] marquis de Maugiron : laquelle a été lue à l'Academie Royale de Lion [qui y a donné son approbation, *barré*]. Je vous avoüe Monsieur qu'il est très dangereux pour ces compagnies toutes éclairées quelles sont d'ajouter foy a des exposés desquels ils n'ont aucune connoissance par eux mêmes, ils devroient être en garde contre le merveilleux & le singulier que rependent les Auteurs, à moins qu'ils ne veuillent se tromper de gaité de coeur, & souvent porter coup à des nations très respectables.

Vous connoissez Monsieur dès longues années le Pays de Valais & la nation qui l'habite, si vous croyez que je leur rende justice dans la refutation cy jointe du mot Crétins ? Faites moy la grace de la communiquer aux Auteurs de l'Encyclopedie, qui sont trop judicieux pour n'en pas faire un usage conforme a la Verité. J'ay l'honneur, d'être Monsieur, votre très humble et très obeissant serviteur ⁶⁵

Ces lettres ne sont pas adressées à D'Alembert, mais lui sont destinées et surtout, elles sont conservées dans le manuscrit 2466 de la bibliothèque de l'Institut. L'analyse de l'origine des fonds est parfois essentielle à l'interprétation des textes qu'ils contiennent. Or ce fonds 2466 est intrigant et son analyse rejoint la problématique posée précédemment. La construction de cet espace scientifique dans lequel circulent et dialoguent, plus ou moins, académiciens, hommes et femmes de salons, curieux et savants, pauvres diables littéraires et riches nantis.

⁶² Tolomas, père jésuite, et membre de la Société royale de Lyon, aurait dit dans son discours de rentrée au collège de la Trinité que D'Alembert était « nec pater, nec res »...

⁶³ Claude Bourgelat obtint le poste de censeur et d'inspecteur de la librairie de Lyon en 1759. Auteur de nombreux articles d'hippiatrique dans *l'Encyclopédie*, il sera directeur, à sa fondation, de l'Ecole vétérinaire de Lyon.

⁶⁴ Toutes les formes, ou presque, car il manque l'aspect conversationnel et décousu, mais ce critère est impossible à remplir pour nombre de lettres de Frédéric II, Voltaire, Euler...

⁶⁵Original autographe, avec corrections (peut-être d'un membre de la Société Royale de Lyon), Paris, Bibliothèque de l'Institut, Ms 2466, f. 50-51, « Genève le 21 avril 1756 ».

En effet, les nombreux manuscrits de D'Alembert ou ayant appartenu à D'Alembert proviennent du fonds déposé par la fille de Condorcet et de Sophie de Grouchy, Eliza O'Connor. Condorcet était l'un des exécuteurs testamentaires et légataires de D'Alembert. Il n'est pas certain que ce fonds fût déjà une liasse chez D'Alembert, mais la première unité qui apparaît à son étude est celle d'un dossier tératologique : lettres reçues aux origines les plus diverses, souvent des demandes, parfois incongrues, de gens inconnus, demandes auxquelles on peut se demander s'il y a eu réponse. Ces deux lettres-là, si elles proviennent d'expéditeurs qui n'appartiennent pas au cercle de D'Alembert, n'en sont pas moins l'expression d'une demande somme toute raisonnable et respectueuse destinée à l'auteur d'un l'article, auteur qui est aussi éditeur de l'*Encyclopédie*. Et ces lettres sont bien parvenues à D'Alembert, qui les a conservées et y a peut-être répondu, par écrit ou oralement, lors de son passage à Lyon et Genève à l'été 1756⁶⁶. Décidément, les relations de D'Alembert avec la Société royale de Lyon (et quelques jésuites) et Genève (et quelques pasteurs) n'ont pas été faciles... Retenons de ces deux lettres que l'adressage à une académie brouille la destination et que Chappuis, habilement, rejette sur l'académie de Lyon le défaut d'expertise, s'en remettant à l'avis « judicieux » de D'Alembert, supposé être un académicien plus apte à juger des exposés insuffisamment fondés scientifiquement : mieux qu'une fonction-auteur, c'est une fonction-expert qui s'invente ici.

Une identité scientifique négociée

Et les experts ont parfois quelque mal à convaincre, quand bien même ils n'ont pas de doute : la quadrature du cercle⁶⁷ en est un exemple paradigmatique à bien des égards. La première difficulté pour un « amateur » est de comprendre ce qu'il faut chercher. La plupart comprennent que les mathématiciens sont à la recherche d'un bon moyen de calculer π , et rivalisent d'astuce pour en proposer une approximation, qu'ils confondent le plus souvent avec une valeur exacte. Astuces vaines, nécessairement, puisque la quadrature du cercle est impossible. Oui mais voilà, la démonstration de l'impossibilité en général, et non de l'inexactitude d'une quadrature proposée, ne sera faite, avec des outils mathématiques

⁶⁶ Pendant son court séjour de vingt jours aux Délices, D'Alembert prépara le malheureux article « Genève », qui déclencha l'ire des pasteurs, comme celle de Jean-Jacques Rousseau, à la parution du t. VII de l'*Encyclopédie*, le dernier avant le retrait de D'Alembert et la suppression du privilège.

⁶⁷ « Quarrer le cercle », c'est en termes modernes, exprimer π (le rapport de la circonférence d'un cercle à son diamètre) comme solution d'une équation algébrique, ou, ce qui est équivalent (et seulement démontré en 1837), construire à la règle et au compas un carré qui a la même aire qu'un cercle donné. Les mathématiciens possèdent à partir de la démonstration de Lambert en 1761, publiée en 1768, la preuve que pi n'est pas rationnel (une fraction) et surtout la certitude que si démonstration existait, elle n'était pas élémentaire.

extrêmement élaborés, qu'en 1882. Alors pourquoi Montucla peut-il proclamer dès 1754 : « s'annoncer aujourd'hui comme étant en possession, ou occupé à la recherche de ce problème [la quadrature], c'est élever contre soi le préjugé le plus légitime d'ignorance ou de faiblesse d'esprit »⁶⁸ ? Parce que les démonstrations proposées à l'Académie royale des sciences depuis le début du dix-huitième siècle sont toutes très pauvres mathématiquement et que le rapport des commissaires qui ont charge d'« examiner » se doit d'expliquer, soit que le problème a été mal compris, soit que l'approximation obtenue est fausse, soit qu'elle est juste, mais que ce n'est qu'une approximation qui ne résout pas la question d'une solution exacte. Parmi les centaines de mémoires proposés, aucun ne peut « sérieusement » retenir l'attention d'un mathématicien. Par ailleurs, les démonstrations sont souvent noyées dans un ensemble de paralogismes que les commissaires s'épuisent à démêler. Pourquoi un tel engouement pour la résolution d'un problème vieux comme la mathématique occidentale ? Pour deux raisons, propres au dix-huitième siècle : la première est l'existence de l'Académie des sciences, dévolue en principe au « bien public » et donc avant tout « corps d'experts »⁶⁹ ouvert aux propositions du public, la seconde est l'existence et la diffusion de gazettes colportant la rumeur selon laquelle l'Académie récompenserait la résolution de la quadrature.

Le corpus des échanges entre quadrateurs et académiciens a été étudié⁷⁰ et permet de saisir comment une nouvelle correspondance apparaît ; c'est ici tout le statut du co-respondant qui est en jeu. Il n'y a pas égalité, bien sûr, entre les amateurs naïfs ou de mauvaise foi, et les « commissaires aux enfants perdus »⁷¹ agacés ou animés de bonnes intentions, épuisés à la longue. Cette inégalité n'est pas nouvelle. En revanche, dans les différentes tactiques des interlocuteurs de l'Académie, se fait jour la revendication obstinée d'être une voix reconnue au débat. Pour y mettre un terme, l'Académie royale des sciences décide en 1775 qu'elle n'examinera plus les mémoires sur la quadrature du cercle⁷². L'opiniâtreté de Vausenville,

⁶⁸ *Histoire des recherches sur la quadrature du cercle, ouvrage propre à instruire des découvertes réelles faites sur ce problème célèbre, & à servir de préservatif contre de nouveaux efforts pour le résoudre*, MONTUCLA Jean-Etienne, Paris, Jombert, 1754, (édition anonyme), 1758, préface, p. v.

⁶⁹ Voir par exemple BAKER K. M., *Condorcet, Raison et politique*, trad. française, Hermann, 1988, p. 25.

⁷⁰ JACOB Marie, « La quadrature du cercle: un problème à la mesure des Lumières, 1685-1793 » (thèse soutenue en 2002), à paraître chez Fayard, 2006. Pour un point de vue plus large thématiquement sur la construction des savoirs établis, voir CHABOT Hugues, « Enquête historique sur les savoirs scientifiques rejetés à l'aube du positivisme (1750-1835) », thèse soutenue à Nantes en 1999.

⁷¹ C'est ainsi que Vausenville prétend que les académiciens appellent celui des leurs auquel « sont envoyés tous les mémoires dont la matière est proscrite et il les juge sans même les lire », LE ROHBERG-HERR DE VAUSENVILLE, *Essai physico-géométrique [...] avec une Lettre d'Invitation particulière à M. D'Alembert [...]*, Paris, chez Mérigot, chez D'Houry, chez Esprit, 1778, p. 125.

⁷² Registres manuscrits de l'Académie royale des sciences, en date du 3 mai 1775, décision imprimée dans *l'Histoire de l'Académie des sciences[...] pour l'année 1775*, Paris, Imprimerie royale, p. 61-66. La décision de

un quadrateur résistant aux refus polis de l'Académie, bénéficiant d'appuis aristocratiques (le duc d'Orléans), aristocrate lui-même, contribuera à une décision qui ne pourra s'appuyer que sur l'autorité de l'institution. Pour autant que l'on sache, l'affaire Vausenville commence en 1771⁷³, lorsque D'Alembert répond honnêtement à la première requête de Vausenville, demandant son avis sur la possibilité de la quadrature :

Je ne connois point, Monsieur, de démonstration rigoureuse de l'impossibilité de la quadrature définie du cercle, mais je crois la chose si difficile, que je doute qu'on y parvienne. D'Alembert. 6 février 1771.⁷⁴

Ce n'est pas D'Alembert qui examine et rapporte sur le mémoire envoyé aussitôt après par Vausenville, mais c'est à lui que Vausenville va désormais s'adresser. Sans jamais réellement proposer de démonstration d'une proposition, il reproche à l'académicien de ne pas avoir démontré l'impossibilité de la quadrature (c'est vrai) et de ne pas prendre le temps de le réfuter (c'est presque vrai), il lui reproche surtout de l'avoir fait rayer de la liste des correspondants, et d'être un tyran académique :

Je prends pour armes la raison : c'est à son poids qu'il faut régler nos prétentions respectives en *présence du public*, le destin me forçant de renoncer à des Juges dont le suffrage n'est pas libre.⁷⁵

Il lui reproche enfin, et c'est ce que nous retiendrons, de ne pas lui répondre, malgré toutes ses exhortations :

Je vous invite à censurer publiquement mes écrits, faites moi scrupuleusement la guerre.

La même lettre de Vausenville à D'Alembert sera alors ostensible (diffusée à toutes les académies de l'Europe, par le très diligent auteur), puis publiée et le résultat sera le refus institutionnel d'examiner la quadrature en général et le soufflet symbolique à Vausenville, du moins tel que D'Alembert devait l'entendre :

Je vous suis très obligé de votre ouvrage et je vous souhaite tout le succès que vous désirez et que vous espérez, mais l'académie des sciences ayant pris le parti comme vous le verrez par son histoire de 1775, de ne plus examiner de quadrature du cercle, je crois malgré votre provocation, devoir imiter son exemple, j'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération

Monsieur *V. T. H. et T. O. S.*⁷⁶

l'Académie englobait la trisection de l'angle, la duplication du cube, et le mouvement perpétuel et se justifiait d'une part par des arguments mathématiques, d'autre part par des arguments moraux : les quadrateurs sont irréductibles, impossibles à éduquer et à convaincre, et donc nuisent à l'ordre de la Société.

⁷³ Pour ce qui regarde Vausenville en propre, mais celui-ci servait d'« expert » à un autre quadrateur, Dufe de Lafrenaye, valet de chambre du duc d'Orléans, pour une quadrature totalement incohérente qui présentée une n-ième fois à l'Académie provoqua le vote de 1775 : Cousin concluait déjà en 1773 : « nous n'examinerons pas le principe sur lequel M. de Lafrenaye se fonde, il n'appartient à aucune science et n'est par conséquent pas du ressort de l'Académie », (voir la thèse de Marie Jacob, *op. cit.*)

⁷⁴ Ce billet, reproduit par Vausenville dans sa lettre de novembre 1773 (Pochette de séance du 8 janvier 1774, Archives de l'Académie des sciences), répond à la requête de Vausenville faite à Grandjean de Fouchy (Pochette de séance du 18 janvier 1771, Archives de l'Académie des sciences).

⁷⁵ Vausenville à D'Alembert, ms autographe de novembre 1773 (Pochette de séance du 8 janvier 1774), reproduit sous une forme recomposée dans *l'Essai physico-géométrique*, *op. cit.*, p. 148.

⁷⁶ Archives Nationales, T160 23, n° 224, copie n° 3. Les autres pièces du dossier conservé aux Archives Nationales sont probablement issues de l'assignation en justice de Jeurat et D'Alembert par Vausenville, polémique hargneuse dans laquelle Linguet s'engouffrera en 1779, trop heureux de s'en prendre à son vieil ennemi D'Alembert.

Tous les échanges avec les quadrateurs⁷⁷ relèvent davantage de la légitimité de parole que de la sociabilité du dialogue, c'est un espace d'échange varié et mouvant que l'opposition privé versus public ne suffit pas à décrire. Il faut y faire intervenir la nature de l'échange, le type de la fonction endossée, l'état du jeu entre les locuteurs. Sans entrer dans la description des différents types de quadrateurs, on peut dire que l'identité scientifique que revendiquent implicitement les quadrateurs est au moins double : d'une part, être reconnu comme auteur scientifique, c'est avoir une activité scientifique lucrative, d'où l'obsession du prix de l'Académie, d'autre part, être examiné par le tribunal de la science, c'est avoir déjà fait un pas sur la voie de la reconnaissance. Que le travail soit validé ou non par une approbation, la discussion s'est engagée. C'est précisément cet engagement, ce dialogue avec des quadrateurs réfractaires à toute éducation, que récuse l'Académie en 1775. En retour, cette querelle précise l'identité du mathématicien professionnel.

Bien entendu, la question de la définition de la lettre s'est posée à tous les éditeurs de correspondance, et particulièrement aux éditeurs de correspondances européennes du XVIII^e siècle, échangées dans un espace⁷⁸ de communication remodelé par l'explosion (en nombre de titres et en nombre de pages) des périodiques ou journaux littéraires et savants, redéfini par la circulation des informations dans et entre les cabinets et salons depuis le XVII^e siècle⁷⁹. Mais certaines correspondances se prêtent plus mal que d'autres à une distinction entre lettres officielles ou diplomatiques d'un côté et lettres personnelles de l'autre, quand bien même on admettrait des marges floues. Si tel est le cas pour les échanges épistolaires de D'Alembert, il faut, me semble-t-il, en chercher la raison principale dans la fonction académique qui couvre plusieurs registres. En associant les garanties de l'approbation royale et celles d'une expertise professionnelle normée, cette position-relais assure ainsi la circulation entre des espaces publics différents et des disciplines en cours de recomposition, entre les valeurs de vérité scientifique et les légitimités sociales. L'analyse de ce champ en voie de constitution gagne à se donner la définition la plus large possible du corpus des correspondances. Sur un tel

⁷⁷ L'histoire des « quadrateurs » a été étudiée par Marie Jacob. Voir en particulier sur ce qui précède son article « Interdire la quadrature du cercle à l'Académie : une décision autoritaire des Lumières ? » *Revue d'histoire des mathématiques* 11 (2005), p. 89-139.

⁷⁸ « Espace » est pris ici dans le sens maintenant classique d'« espace public », utilisé dans l'interactionnisme américain (depuis GOFFMAN ERVING, *The Presentation of Self in Everyday Life*, Garden City (NY), Doubleday & Co, 1959., trad. française, *La présentation de soi*, 2 vol., Paris, Minuit, 1973) comme chez Habermas : HABERMAS Jürgen, *L'espace public*, trad. Marc B. de Launay, Payot, 1997, (1^{ère} éd. allemande 1962).

⁷⁹ BOTS Hans et WAQUET Françoise, *La République des Lettres*, Paris, Belin, 1997.

corpus, l'articulation de différents registres d'expression permet de saisir la construction d'une identité de savant institutionnel.

Analyse de l'écriture et description de l'identité du couple scripteur/lecteur sont indissociables. Nous avons en effet vu dans ce qui précède que des définitions variables de l'identité scientifique modifiaient la façon dont nous traitons le corpus des écrits d'un « auteur », et qu'inversement, une définition large du corpus, sans limitation par le genre, permettait de mieux comprendre la construction du statut d'auteur scientifique.

Irène Passeron,
CNRS, REHSEIS, Paris